

COLLOQUE DE REFLEXION SUR :

« LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DANS LA DIVERSITÉ DE SES REGIONS » (*)

Bruxelles 22 et 23 Octobre 1984

« La fonction de la langue arabe et son rayonnement civilisationnel en Afrique dans le passé et le présent »

Ahmed El Ayed

Professeur à la Faculté des lettres
et Sciences Humaines de Tunis
Représentant de l'ALECSO

Qu'il nous soit permis dans cette rencontre intellectuelle de haut niveau scientifique, technique de saluer au nom du Dr. Moheiddine Saber, Directeur général de l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et la Science, ALECSO (Arab League Educational Cultural and Scientific Organization) organisation qui réunit 21 pays membres, (12 Asiatiques et 9 Africains) Le Comité de Direction de «l'Union des Associations internationales» à Bruxelles pour la chaleur de l'accueil et pour la générosité remarquable de la rencontre, rencontre qui nous réunit en Belgique, ce pays européen qui a été et qui ne cesse d'être la terre de contact fructueux entre les Communautés économiques, les groupements scientifiques et entre les langues et les cultures.

Nous adressons également nos salutations aux représentants des Organisations Internationales et Africaines et aux Organisations non Gouvernementales présents à ce Colloque.

Ce Colloque de réflexion étant sur « L'identité associative » sur le « développement de l'Afrique dans la diversité de ses régions », sur « le rôle du français et de l'anglais comme moyen actuel de communication en Afrique » et sur « la fonction qui remplit la langue arabe actuellement dans les rapports entre les divers groupes ethniques en Afrique », notre exposé portera sur : « la fonction de la langue arabe et son rayonnement civilisationnel en Afrique dans le passé et le présent ».

Ce Colloque apparaît comme une heureuse rencontre faisant écho à la II^{ème} Conférence des Ministres Arabes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tenu à Tunis du 20 au 23 octobre 1983 car les Arabes croient que la science et la technique occupent des places essentielles dans le processus de tout développement, d'où l'orientation des politiques scientifiques vers le développement, d'où leur articulation sur six objectifs dominants à savoir :

*) Colloque organisé par «l'union des Associations Internationales», Rue Washington 40 - 1050 Bruxelles (Belgique).

- L'extension et la propagation des connaissances, du savoir et des techniques,
- La résolution du facteur énergie,
- L'équilibre de l'alimentation d'une population de croissances inégales,
- La gestion des matières premières,
- La santé,
- L'intégration socio-économique de la recherche scientifique.

Du reste, l'ALECSO, en proposant une nouvelle stratégie pour l'éducation et la culture, une autre pour les sciences et la technologie en participant à CASTARAB I (RABAT 1976) et CASTARAB II (1984), a contribué à faire engager des actions spécifiques touchant au changement dans tous les domaines, d'où ces grandes rubriques dans sa stratégie en matière de développement scientifique :

- Complémentarité des politiques éducationnelles, scientifiques et technologiques ;
- inventaire du potentiel scientifique et technique dans les pays arabes ;
- transfert et implantation de la technologie et coopération internationale ;
- exigences et conséquences sociales et civilisationnelles du développement technologique ;
- études prospectives des domaines d'application de la science et de la technologie dans les pays arabes ;
- adaptation des caractères arabes en ordinateur, d'où les banques de données à mettre sur pied, entre autres ;
- traduction des termes, concepts et références scientifiques ;
- simplification et diffusion des connaissances scientifiques et technologiques.

Le passé et l'avenir se rencontrent et s'affrontent au sein de l'Université où dans l'apprentissage du chercheur, enseignant et enseigné il y a la création d'un homme nouveau, la découverte de l'Universel. Pour cela l'éducation doit être permanente, cette permanence a été enseignée déjà par le Prophète Mohammed dans

ce « hadith », cette tradition célèbre : « Utlub Al-'Ilma Min Al-Mahdi Ilâ -l-Lahdi ». « Sois en quête du savoir du berceau au tombeau » (de l'utérus au tumulus). Pour cela la science doit être glorifiée. Le Coran et les hadiths ne cessent en fait d'exalter la science et d'encourager la recherche scientifique. Le Prophète n'a-t-il pas encore dit : « L'encre du savant est plus sacrée que le sang du martyr » d'où l'ère glorieuse de la science arabe, du VII^{ème} au XIV^{ème} siècle, l'épanouissement de l'une des plus brillantes civilisations de l'histoire, la civilisation arabo-islamique. En effet, comme a dit Feu Louis Massignon, écrivain et islamologue, Professeur au Collège de France dont on a célébré l'année dernière le centenaire de sa naissance à l'Académie de Langue Arabe au Caire où il était un de ses membres : « Ce double caractère de l'arabe, langue de l'apostolat religieux de l'Islam et langue de transmission laïque des disciplines scientifiques, lui a fait jouer un rôle civilisateur prépondérant qui est loin d'être terminé, dans l'évolution culturelle de deux continents, l'Asie et l'Afrique ».

L'enseignement n'est pas une instruction, il est une « Culturation », comme dit M. Jacques Berque Professeur au Collège de France. De là l'effort des Arabes d'être les successeurs de leurs ancêtres.

En effet, en 815, le Calife Al-Ma'mun fonde à Bagdad la « Maison de la Sagesse » qui contenait un million d'ouvrages, cette passion des livres et ce premier travail d'assimilation des cultures antérieures de l'Iran, de la Chine, de l'Inde, de la Grèce n'implique aucun éclectisme. Les musulmans reçoivent ce riche patrimoine culturel et le renouvellent à la lumière de leur « propre vision » (Roger Garaudy : Dans « L'Islam habite notre avenir »). Ainsi on peut mentionner des savants illustres comme: Al-Kindi, Ibn-Yunis, Al-Biruni en physique et optique, Yaqut, Abu-l-Fida, Al-Idrissi en géographie, Jabir Ibn-Hayyan en chimie, Al-Khawarizmi, Al-Tusi en mathématiques, Ibn-Al-Baytar en agronomie, en médecine Al-Razi (Rhazes, dont la statue figure avec celle de Ibn-Sina, Avicenne, dans le grand amphithéâtre de la rue des Saints-Pères à Paris), en philosophie Al-Farabi et Averroes, en Histoire Ibn Khaldun et bien d'autres.

De là, l'effort des Arabes d'être par leur langue dans le monde moderne, grâce aux travaux des Académies : Damas (1919), le Caire (1932), Bagdad (1947), Amman (1976), grâce aussi aux travaux des Universités, l'Union des Universités Arabes et d'autres Institutions à caractère académique, à Rabat et à Tunis.

De là, l'effort de L'ALECSO existant depuis 1970 d'être à la hauteur de sa mission d'universalisation par la langue arabe, langue qui s'adapte aux besoins scientifiques modernes, le « Bureau Permanent de Coordination de l'Arabisation » à Rabat étant l'organisme de l'ALECSO pour cette tâche, et aussi par la traduction, il faut en effet, traduire pour se comprendre entre deux civilisations distinctes. C'est une opération difficile que de traduire d'une langue à une autre, surtout d'une langue sémitique, l'arabe à une langue indo-européenne, le français ou l'anglais. Mais l'oeuvre de l'ALECSO dans ce domaine est continue. L'oeuvre des Arabes dans ce domaine est permanent d'autant plus que l'arabe langue maternelle de 22 pays arabes situés dans les 2 grands continents d'Afrique (l'Egypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan, la Somalie et Djibouti) et l'Asie (la Jordanie, les Emirats Arabes Unis, la Bahrain, la Syrie, l'Arabie Séoudite, l'Irak, le Sultanat d'Oman, la Palestine, Qatar, le Kuwait, le Liban, le Yémen Arabe, le Yémen Démocratique.).

Si dans une organisation ou une autre elle n'a pas le statut de langue officielle l'arabe demeure langue de travail. Le rôle que ne cessent de jouer les pays arabes dans les instances internationales, la vocation même de langue lui ont valu le statut de langue officielle ou langue de travail dans les plus grandes organisations internationales :

- L'Assemblée Générale des Nations Unies et ses Grandes Commissions et Organes Subsidiaires,
- Le Conseil de Sécurité,
- Le Conseil Economique et Social,
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO),
- La Conférence des Nations Unies sur le

Commerce et le Développement (C.N.U.C.E.D.),

- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O),
- L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S),
- L'Organisation Internationale du Travail (O.I.T),
- L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (O.N.U.D.I),
- Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (F.S.E),
- Le Programme Alimentaire Mondial (ONU/FAO),
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D),
- L'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.),
- L'Association des Universités Africaines (A.A.U).

Il est à noter aussi que la langue arabe est la langue de travail dans la plupart des organisations internationales et régionales telles que :

- L'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) (O.N.C.I).
- L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).
- Le Fonds International de Développement Agricole (F.I.D.A).
- L'Université des Nations Unies (U.N.U).

Cependant les thèmes associatifs proposés à notre réflexion dans ce Colloque nous incitent à nous arrêter plus longuement sur la « Culture », sur la « langue et le développement. »

Comme la Culture est ce par quoi une Communauté humaine se reconnaît elle-même et est reconnue par les autres, toute culture se définit donc par sa spécificité, par ses différences distinctives, par ses réalisations socio-politiques, économiques et intellectuelles, or les cultures varient par leur diversité et leurs modes d'expression, elles sont :

- matérialisées comme l'artisanat, l'architecture, la sculpture;

- figuratives et dramatiques comme la peinture, la calligraphie, la danse, le théâtre;
- mais surtout elles sont véhiculées par une langue ou des langues.

Tous ces éléments constituent le patrimoine d'une Communauté qui comporte son propre potentiel d'auto-développement.

Or en Afrique, la tradition dans sa diversité est essentiellement orale et si elle a été écrite, elle l'a été surtout dans 6 langues africaines "Lingua Franca" ; « le swahili, le hausa, le poulaar ou fulfuldi, le wolof, le mandinka, le yoruba », ces langues ont utilisé les caractères arabes depuis des siècles, car les relations actuelles entre la langue arabe et les langues africaines ne sont qu'un maillon d'une chaîne de contacts et d'échanges entre elles depuis le début de l'Islam, c'est-à-dire depuis treize siècles.

Il est vrai que le chercheur se trouve en face de quelques difficultés lorsqu'il choisit ces six langues africaines, le Swahili, le Hausa, le Peul, le Wolof, le Mandingue, le yoruba. Car chaque pays africain est confronté avec une situation linguistique donnée dont la caractéristique est généralement la suivante :

- Multilinguisme (langue ou dialectes) et manque d'un système de transcription pour écrire ces langues.
- Coexistence dans le même pays africain des langues nationales -y compris la langue la plus utilisée- avec les langues européennes, le français ou l'anglais ou le portugais, langues officielles du pays. Par exemple, au Sénégal les langues wolof, mandinka, peul coexistent avec les langues Sereer, dioula, soninké, les six étant en 2^{ème} position par rapport au français, la langue officielle de la nation, la langue de l'enseignement de l'administration et du pouvoir.

Le « Hausa » n'est pas la langue officielle au Niger malgré son usage étendu. On ne la trouve co-langue officielle avec l'anglais qu'au Nigéria, la grande nation africaine de 70 millions d'habitants environ.

Il en est de même pour le « Swahili » qui n'est

pas la langue officielle du Zaïre malgré son emploi par 8 millions d'habitants et qui n'est que co-langue officielle avec l'anglais au Kenya. En vérité, le « Swahili » est l'unique langue officielle en Tanzanie, pays de 17 millions d'habitants environ.

Cependant, ce qui distingue ces six langues, c'est qu'elles sont des « Lingua Franca » soit à usage étendu de l'Est à l'Ouest de l'Afrique comme le Swahili, le « Hausa », le « peul », soit employées dans plus d'un pays comme le « Wolof », le « mandinka ».

En plus de cet emploi à large échelle, ces six langues africaines sont enseignées en Europe.

- le « Swahili » dans 12 Universités: 9 en Allemagne, 3 en France, 2 en Grande Bretagne, 2 en Pologne, 2 en Italie, 1 dans les Pays Bas, 1 en Roumanie, 1 en Suède, et 1 en Suisse.
- Le « Hausa » dans 10 Institutions Universitaires: en Allemagne, en France, en Grande Bretagne, en Hollande, en Pologne, en Roumanie et en Suisse.
- Le « Peul » est enseigné dans 3 Universités : à Hambourg en Allemagne, à Paris VII en France, à Londres en Grande Bretagne et à l'Université du Sénégal.
- Le « Manding » est enseigné à Paris VII et à Londres.
- Le « Yoruba » n'est enseigné qu'à Londres.
- Enfin le « Wolof » n'est pas objet d'études en Europe, par contre il est enseigné à l'Université sénégalaise.

Par ailleurs, le « Swahili » et le « Hausa » sont programmés en Egypte, à l'Institut des Etudes Africaines au Caire, au Soudan, à l'Institut International de Langue Arabe de Khartoum où sont menées des recherches Universitaires sur les langues africaines, en Mauritanie où un intérêt particulier est accordé aux langues nationales le « Soninké » le « Wolof », et le « Poulaar », l'Institut des langues Nationales étant créé en décembre 1979 pour étudier ces langues et en confectionner des manuels, à l'Université El-Fatih en Libye et à l'Université El Mostansiriyya à Bagdad, en Irak.

Au sujet de l'arabe, l'autre langue africaine, Dr. Mohieddine Saber, Directeur Général de l'ALECSO, à l'occasion de l'ouverture du « Séminaire sur la relation entre la Culture arabe et les Cultures africaines » (février 1981 à Khartoum) a dit : « Les Arabes faisaient partie de l'Afrique depuis qu'elle existait et depuis qu'ils y étaient, en parfaite symbiose géographique et humaine. Leur rencontre était dans le temps et dans l'espace et dans l'effort mutuel. Ensemble ils ont bâti une civilisation brillante. Les Arabes ne sont pas entrés en Afrique par l'expédition militaire mais seulement par l'interaction et le brassage. Ils ont fondé des Etats communs, les universités afro-arabes et les institutions scientifiques en Afrique étaient parmi les grands affluents de la culture arabe.

Les grandes langues africaines ont adopté les caractères arabes et elles ont apporté dans les diverses branches de la connaissance des participations d'un haut niveau, à jour, encore. Parmi les Africains il y a des savants dont la culture arabo-islamique est fière, l'étendue de l'Islam a été dans la fraternité et la coopération. Du reste, la langue arabe, une des plus grandes langues africaines et la plus ancienne parmi les langues écrites est restée la langue de la science et de la culture pendant plus de huit cents ans jusqu'au début de ce siècle ».

En effet la langue arabe est entrée dans le continent africain, au nord et au sud du Sahara avec l'Islam, les Musulmans l'utilisant dans la lecture du Coran, dans l'acquiescement des devoirs religieux, dans la compréhension de la loi musulmane. Parmi les Africains il y avait les imams des mosquées, les maîtres des écoles coraniques, les juges, les faqīhs (*savants versés dans la connaissance de la loi divine*), les Cheikhs dans les confréries, les mystiques et les murabituns (*moines guerriers*), les savants dans les medersas. Parmi ces medersas on peut citer celles de Tombouctou et de Gaougni, là où sous l'impulsion des rois du Mali et de Sonraï prédicateurs, enseignants, juges, faqīhs se sont formés pour bien asseoir l'Islam dans leurs pays. Dans ce contexte, il y a lieu de rappeler le rôle du cheikh Abdelkader Kan mort en 1802, l'Imam légal sur le « Fouta » celui qui a construit les mosquées dans chaque cité d'une certaine importance, celui qui a édifié dans chaque

mosquée deux écoles : une pour le Coran et une autre pour les sciences religieuses et pour les sciences de la langue arabe (*ainsi on rapporte qu'il a construit 35 mosquées et 70 écoles*).

De nos jours aussi, on a construit de nombreuses écoles islamiques, parmi elles, à titre d'exemple, on mentionne l'école de droit musulman et l'école des sciences arabes à Kano au Nigéria.

Par l'expansion de l'Islam en Afrique, l'usage de la langue arabe s'étendit à d'autres domaines autres que celui de la religion, elle fut la langue des correspondances officielles entre les rois et les sultans, c'est-à-dire entre les gouvernants africains et arabes, en Afrique du Nord, au Moyen Orient d'un côté, et entre les Africains eux-même d'un autre côté. Son champ d'emploi ne se limita pas aux milieux des instruits comme étant la langue de la religion, de la littérature et de l'échange épistolaire mais elle était bel et bien la langue des familles aristocratiques, la langue du commerce, des transactions quotidiennes, elle était comme dit Murry Last : « La Lingua Franca » entre les groupes de langues différentes tels les Touaregs, les Haousas, les Fulanis, et les Yorubas.

Et de même qu'on ne peut pas ne pas lier l'histoire des pays africains à l'Islam on ne peut pas non plus la séparer du mouvement colonial qui était une période d'activité missionnaire intense et d'introduction de concepts administratifs sociaux, économiques, éducationnels et linguistiques nouveaux. Cette activité a abouti à imposer une langue étrangère et à contrecarrer la culture arabo-islamique et la langue arabe, chacune des autorités coloniales française et britannique a eu sa politique propre vis-à-vis de l'enseignement islamique et arabe.

Et de même, on ne peut pas ne pas lier l'histoire des pays africains à l'Islam on ne peut pas non plus la séparer de l'indépendance, car le statut de la langue arabe changea depuis vingt ans environ, à la lumière de nouvelles politiques scolaires et de nouvelles structures d'enseignement, dont voici rapidement quelques aperçus :

- Des écoles coraniques où la langue arabe et l'instruction religieuse sont des matières principales. Ces écoles se développent

progressivement pour devenir des écoles primaires,

- des écoles primaires musulmanes créées par des groupes ou des individus, la langue arabe et l'instruction religieuse y occupent une place spéciale dans les programmes qui sont pareils à ceux des écoles publiques,
- des écoles primaires publiques qu'on trouve dans les zones islamiques comme au Nigéria et au Cameroun, là où la langue arabe et l'instruction religieuse sont des matières principales depuis la 1^{ère} année de l'enseignement primaire,
- des établissements secondaires privés créés par des associations islamiques où sont enseignés les programmes de langue arabe et d'instruction religieuse. Les élèves de ces écoles qu'on trouve en Afrique de l'Ouest, peuvent se présenter au baccalauréat,
- des établissements secondaires publiques où sont enseignés la langue arabe et l'instruction religieuse, matières au baccalauréat comme au Sénégal,
- des écoles normales d'instituteurs comme les Etablissements des Sciences Arabes « au Nigéria »,
- des départements universitaires spécialisés en langue arabe et études islamiques, par exemple : l'Institut des Sciences Arabes à « Kano » le Département de la Langue Arabe à « Ibadan » et à Sokoto (Nigéria), le Département de la Langue Arabe à l'Université de Ghana à Accra, « Le Département de La Langue Arabe à l'Université de Dakar », le Département de la Langue Arabe à l'Université d'Adis Abeba (Ethiopie), l'Institut des Sciences Kiswahili et les langues étrangères à Zanzibar (Tanzanie).

Divers motifs religieux scientifiques économiques et politiques ont fait donc que la langue arabe a évolué de langue religieuse à « Lingua Franca », à la langue de transaction dans les pays africains qui ont utilisé les caractères arabes depuis l'expansion de l'Islam, c'est-à-dire environ huit siècles.

Du reste, les Européens ont utilisé aussi ces caractères au début de l'ère coloniale, par exemple : Le Roux dans son « Dictionnaire français-haoussa et haoussa-français » écrit le terme en caractères arabes et, vis-à-vis, il écrit le terme en caractères latins avec la traduction en français. Et il a transcrit les sons spécifiques au haoussa par des symboles qui les rendent convenablement. Mais les autorités coloniales ont imposé les caractères latins : En 1907, les autorités britanniques imposèrent dans l'enseignement primaire la langue swahili en caractères latins, ce qui a conduit les Musulmans à refuser les écoles publiques ou presque. Cependant, les caractères arabes et latins coexistaient, car on les trouvait dans la presse du Nigéria et du Kenya dans les années 30 (« Al-Sahifa » 1932, le journal, Al-Islah) la réforme en deux parties: l'un en swahili, l'autre en arabe, le journal « Al-Falaq » paraissait aussi à Zanzibar en Swahili dans les années 30 et 40.

Ensuite, on a pris la décision de transcrire en caractères latins les langues africaines dans les Rencontres de Bamako (1966) de Cotonou (1975) de Niamey (1978). Enfin un alphabet africain normalisé a été adopté à Niamey, la Section des Cultures Africaines (Division des Etudes de Cultures) l'a publié en 1980 sous le titre « Alphabet africain de référence ».

Mais malgré ces décisions les caractères arabes sont utilisés dans les messages littéraires et culturels, en effet Cheikh Al-Islam Al-Hadj Ibrahim Niassé écrit dans son article : « La langue wolof au Sénégal est devenue grâce au Coran un moyen de culture et d'éducation, ensuite viennent les caractères arabes que le musulman sénégalais adopte à l'instar de son frère africain depuis des siècles pour écrire ce qu'il veut dans sa langue wolof... Dernièrement d'ailleurs apparait un phénomène heureux qui mérite l'encouragement, c'est que quelques musulmans cultivés parmi notre jeunesse ont écrit des ouvrages en langue wolof et en caractères arabes. ».

Le problème de l'utilisation des caractères latins comme étant un élément pour la promotion de l'enseignement des langues africaines ne cesse d'être posé aux chercheurs et aux éducateurs M. Sido Issa n'a-t-il pas dit, parlant de l'expérience de

l'enseignement en langue hausa à l'École Normale de Zinder (Au Niger) « Enfin, le passage de la langue maternelle (le hausa) au français pose un problème sérieux aux maîtres et aux élèves. Il s'agit des difficultés liées à la disparité entre le système de transcription du hausa et l'orthographe française », parce que le hausa transcrit en caractères latins se présente avec des symboles spécifiques qui n'existent pas dans l'orthographe française, les deux systèmes sont cause de troubles et d'interférences chez l'élève.

Peut être la scolarisation en langues africaines transcrites en caractères arabes avec des symboles particuliers qu'on ajouterait d'un commun accord, rendrait-il aisé l'apprentissage de la langue maternelle parce que l'enfant à fréquenté le plus souvent « le Kuttab » et a appris une partie du Saint Coran en caractères arabes avant d'entrer à l'école publique. Ensuite, l'enseignement d'une langue étrangère (le français ou l'anglais ou le portugais ou l'espagnol) en caractères latins au niveau scolaire décidé, 3^{ème} ou 4^{ème} année primaire ne trouble nullement l'enseigné, car il vit le bilinguisme dans deux systèmes d'orthographe différents; pas d'interférence possible entre eux et aucune crainte des caractères arabes pour les langues européennes. Du reste, environ 32 langues africaines ont été écrites en caractères arabes:

Anuak, Bambara, Bari, Dinka, Diola, Fedichi, Foula, Fouta, Djalon, Haussa, Kabyle, Lahuho, Malinke, Mandingue, Mbum, Mende, Moro, Mossi, Murle, Nuer, Sarakole, Shilha (Central), Shilha (Est) Shilha (Nord), Shilluk, Songhai, Soninke, Soussou, Swahili, Tiekar, Timme, Wolof, Zande.

D'ailleurs, les caractères arabes ont été utilisés en plus de la religion, de la littérature et des correspondances officielles dans divers domaines, besoins quotidiens, actes notariés, échanges épistolaires etc... comme ces caractères constituent un élément important dans la civilisation africaine authentique, il est fort possible qu'ils deviennent un élément de choix et d'enrichissement dans le cadre d'une planification politique, linguistique, culturelle, sociale et économique qui utiliserait et la langue nationale et la langue arabe et les langues étrangères et européennes.

Quand on sait que la langue est un moyen de compréhension et de contact, un moyen de réflexion et de contemplation, et quand on tient compte des voies de contact entre la langue arabe et les langues africaines dans le passé et dans le présent, nous entrevoyons les domaines des contacts linguistiques entre la langue arabe et les langues africaines, notamment dans les domaines de l'emprunt.

Et quand on sait que le contact entre les groupes humains africains et arabes a eu lieu pacifiquement, par l'intermédiaire de l'expansion de l'Islam et la langue du Saint Coran et par la voie des échanges culturels et commerciaux, et non par l'expédition militaire et l'occupation politique, on réalise alors que la « puissance innée » de la langue arabe a fait qu'il y a eu des emprunts dans les langues africaines de cette langue.

Comme il est certain que la langue n'est pas un ensemble de mots, c'est -à-dire n'est pas seulement un lexique mais aussi et surtout un système complet qui comprend un ensemble de structures phonétiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques; et tous ces éléments sont susceptibles d'être empruntés. Mais autant il est facile d'emprunter les mots, autant il est difficile d'emprunter les sons, les formes morphologiques et les structures syntaxiques.

Le contact étranger est un phénomène linguistique important, soit que le contact influe sur la langue en lui donnant de nouveaux termes étrangers qui s'ajoutent à son fonds lexical, comme les mots d'emprunts c'est ce qu'on appelle « l'emprunt lexical-sémantique », soit qu'elle influe sur la langue d'origine elle-même d'où les changements, c'est ce qu'on appelle « l'emprunt phonétique, phonologique ou morpho-syntaxique ». Cette influence arabe sur la langue non arabe est réalisée par les non Arabes chez eux dans leurs utilisations quotidiennes, notamment dans les réunions des associations socio-culturelles ou religieuses. Du reste, ne trouve-t-on pas, en effet, des mots d'origine arabe dans les particularités lexicales du français en Afrique Noire. Exemple :

algaitha, alkaita (Hautbois) de l'arabe الغيثة askari, eskali (militaire, soldat) du swahili, de l'arabe عسكري balka (chaussures nu-pieds en cuir) du hausa, en fait de l'arabe بَالِغَة baye (vendeur) du wolof en fait de l'arabe بائع bida (nouveau, hérésie) du wolof, en fait de l'arabe بدعة beidane, bidane (maure blanc) de l'arabe بَيْضَان bulbul (rossignol) de l'arabe بلبول cheikh (chef religieux) de l'arabe

شريف chérif (musulman descendant du prophète de l'arabe شريف . dawa (médicament, drogue) de l'arabe

Ce sondage rapide nous révèle que le locuteur en français d'Afrique, en Afrique occidentale, utilise des mots sans en connaître les origines arabes, et quand bien même il fait un effort pour les découvrir, il s'arrête le plus souvent à leur emprunt à l'une des langues africaines, le swahili, le hausa, le wolof ... Donc, la recherche sur ces emprunts est utile, parce qu'elle montre :

- 1) Un emprunt à deux étapes: Arabe-langue africaine, ensuite langue africaine-français;
- 2) la fréquence de ces mots arabes dans les transactions quotidiennes en français, la langue officielle des pays de l'Afrique Occidentale.

★ ★ ★

L'homme étant au commencement et à la fin du développement, il est évident que le développement est multiforme: Il est politique, économique, social et culturel, d'où notre insistance sur la langue, véhicule privilégiée de la culture, la mise au clair de l'influence de l'arabe langue africaine sur les principales « lingua franca » en Afrique, à savoir le swahili, le haussa, le peul, le wolof, la mandingue et le yoruba, avec l'amharique et le somalien ; or pour que le développement soit un phénomène social total, il faut qu'il y ait relation permanente entre culture et développement, c'est-à-dire sauvegarde du patrimoine culturel, protection des langues nationales qui risque d'affronter une problématique digne d'être posée:

- 1) l'espace culturel francophone s'organisait autour de l'Hexagone et ses prolongements historiques, la culture française étant prépondérante autour de l'aire francophone;
- 2) depuis quelques années les termes de l'échange se sont transformés sous l'effet de quelques facteurs:
 - a) La prééminence de la langue anglaise devenue la langue mondiale par excellence;
 - b) la prise de conscience en dehors de l'Hexagone de la nécessité d'un développement culturel spécifique, loin de la

« norme » de Paris, Centre de la francophonie;

- c) après l'ignorance qui a dominé les relations afro-arabes longtemps, et après les déviations historiques qui ont obscurci le visage de la science un moment, une vue saine s'installe dans les relations présentes, ainsi Arabes et Africains sont en contact fructueux dans les organisations internationales, les instances gouvernementales et parlementaire (le 1^o Sommet Africain en 1977 au Caire a été déterminant et on attend beaucoup du 2^o Sommet prévu pour la fin de cette année). Ce contact fructueux et permanent est aussi en niveau de l'Organisation de l'Unité Africaine, l'Organisation des Nations Unies, l'UNESCO, l'Organisation de la Conférence Islamique, la Commission Permanente du Dialogue Afro-Arabe (qui se réunit au niveau des Ministres des Affaires Etrangères: 12 de chaque groupe), enfin le dialogue Parlementaire Arabo-Africain dont la rencontre a eu lieu dernièrement à Tunis du 12 au 14 mars 1984. Dans toutes ces instances on parle l'anglais le français et l'arabe, trois langues mondiales, deux européennes et une africaine.

De même, il y'a lieu de signaler les réunions périodiques des Ministres Africains de l'Enseignement Supérieur qui depuis leur 1^{re} Conférence à Addis Abeba en 1961 jusqu'à la V^{me} Conférence tenue à Harare en Zambabwe en 1982 n'ont cessé de mettre en relief :

- La relation entre l'enseignement et la promotion des ressources humaines en vue d'un développement indépendant et rapide;
- le lien entre la démocratie de l'enseignement -par le concours des langues nationales- et l'adaptation de l'éducation aux valeurs culturelles et sociales en vue de sauvegarder l'identité culturelle;
- l'importance de la coopération régionale et internationale pour la promotion de l'enseignement national.

De même on trouve les Africains et les Arabes

côte à côte dans la Ligue du Monde Islamique à Jeddah (en Arabie Séoudite), dans le Congrès du Monde Islamique au Caire, dans l'Association des Universités Africaines à Accra, à l'Institut Africain de Dakar, et personne ne cache la solidarité des deux groupes et les assistances arabes aux pays africains qui ont atteint 8 milliards de dollars entre 1974 et 1982.

Pour cette assistance la Ligue des Pays Arabes a le « Fonds d'assistance technique aux pays africains et arabes », l'ALECSO a « l'Organisation internationale pour promouvoir la culture arabe islamique ».

Par ailleurs, l'Organisation de la Conférence Islamique (siège à Jedda) est l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) (siège à Rabat) apportent une assistance substantielle aux pays africains, citons entre autres le projet d'une « Université Islamique à Niamey » au Niger.

Il en résulte que l'espace culturel francophone, malgré la prépondérance de Paris, tend à être de plus en plus décentralisé et que la notion de développement culturel spécifique des pays africains utilisant le français prend de plus en plus racine.

Il s'agit là d'un équilibre des courants d'échanges entre le Nord et le Sud. Pour cela, il faut que le Nord accepte de voir l'autre en lui reconnaissant pleinement et profondément le droit à la pratique de son « identité culturelle » et en se mettant à son tour à l'écoute de l'autre et en « recevant de lui » le cas échéant.

Il est bon à ce stade de rappeler que la culture arabe a été un des éléments de l'identité culturelle des pays touchés par l'Islam. Cette identité culturelle dans sa riche diversité commande la nécessité de ne pas rester en dehors du monde contemporain et ce, par la programmation de projets économiques, sociaux, culturels, éducationnels tendant à la promotion et à la saine concurrence sur le plan international.

Cette démarche reconnaissant en priorité l'importance du socio-culturel dans le processus du développement s'appuie sur des institutions internationales à vocation culturelle et éduca-

tionnelle dont l'Organisation Arabe pour l'Education la Culture et la Science (ALECSO), dont l'Institut Culturel Africain de Dakar (ICA) : 21 pays arabes d'un côté, 19 pays africains (francophones, anglophones et lusophones) de l'autre côté. Voilà le dialogue à échange horizontal équilibré. Cette vérité est apparue pleinement en Avril 1984, à Dakar lors du Colloque afro-arabe organisé par l'ALECSO et l'ICA sur : « Les relations entre les langues africaines et la langue arabe » où 17 chercheurs africains et arabes, historiens, sociologues et linguistes se sont exprimés en français, en anglais et en arabe, ont enrichi le dialogue des langues et des cultures et ont émis le vœu de voir un jour se constituer « L'Association des études linguistiques et culturelles afro-arabes » et « l'Association des études historiques et anthropologiques afro-arabes ».

Ces deux associations dont ils ont appelé la création de leurs vœux contribueraient à entreprendre des recherches sur l'homme africain dans le domaine de l'histoire de l'anthropologie, de la linguistique théorique et appliquée de l'éducation et de la culture en général. Elles contribueraient également aux activités multidisciplinaires et multidimensionnelles de « L'Institut culturel arabo-africain » qui sera bientôt mis sur pied par l'Organisation de l'Unité Africaine et la Ligue des Pays Arabes (l'ALECSO).

★ ★ ★

Les diverses associations africaines - le mot association est pris dans un sens large - sont par nature en « développement », cela implique qu'elles essaient par un effort constant d'améliorer cette évaluation permanente de leurs valeurs spécifiques.

Mieux se connaître et mieux se faire connaître de l'autre constitue le troisième élément fondamental pour que « l'identité culturelle, la participation au développement » soient activement présentes à l'autre. Et la devise de « l'Union des Associations Internationales : liberté, solidarité, régionalité, universalité » nous semble tout indiquée pour une meilleure interconnaissance possible entre Associations diverses et cela, par un dialogue permanent et égalitaire - pourquoi pas ? des cultures.

- 1) Il est évident que la diffusion la plus large des biens culturels est nécessaire aux progrès de l'homme et à la compréhension internationale.

Signalons que les Etats membres de l'O.U.A. dans la « Charte Culturelle de l'Afrique » adoptée à Port Louis en 1976 prévoient :

« qu'ils doivent établir une coopération afin de briser le monopole détenu par des pays non africains dans le domaine de l'information et de la communication, et, plus généralement, de réaliser eux-mêmes la fabrication des instruments populaires d'éducation: livres, manuels scolaires, disques, organes de presse, ainsi que la production d'émission radiophoniques et télévisées, et de films cinématographiques » (Art. 22).

- 2) que l'aide à la création des gouvernements peut prendre la forme d'une « aide fiscale pour une politique de détaxation partielle ou complète des biens culturels africains (Art. 23 b).
- 3) qu'il est indispensable d'établir une coopération culturelle inter-africaine, facteur de rapprochement et d'enrichissement réciproque des cultures africaines devant s'exprimer sous la forme d'un double courant d'échanges, d'une part entre tous les pays du continent et, d'autre part, entre l'Afrique et le reste du monde par l'intermédiaire d'institutions spécialisées telles que l'UNESCO (Art. 30). Ceci se ferait, notamment grâce au développement des échanges d'informations, de documentation et du matériel culturel « dont les moyens sont ensuite précisés ».

D'ailleurs, rappelons que la Conférence Générale de l'UNESCO a adopté deux accords particulièrement utiles dans ce domaine :

- 1) l'Accord de Beyrouth (en 1948 entré en vigueur en août 1954) vise à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif et scientifique;
- 2) l'Accord de Florence (en 1950) entré en vigueur en mai 1952 vise à importer les objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, l'Accord vise à faciliter les

échanges « de publications, des œuvres d'art, de matériel de laboratoire et de toute documentation utile »;

- 3) enfin le Protocole de Nairobi (1976) élargit le champ d'application de l'Accord de Florence.

L'action menée par les Organisations Internationales au cours des quarante dernières années pour faciliter les échanges d'objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel a permis d'atteindre une étape de libéralisation estimable. Toutefois, des actions dans ce domaine doivent être poursuivies pour que d'autres progrès puissent être accomplis.

La diffusion des biens culturels constituant un élément essentiel pour le dialogue et le développement, l'« Union des Associations Internationales » peut réfléchir sur les raisons qui ont motivé la non application des accords internationaux pour les pays auxquels ils ont ou non pas adhéré, sur les manières d'application de ces Accords sous l'angle « avantages et désavantages d'une libéralisation plus poussée ».

Mieux se faire connaître implique aussi que les programmes de radio et télévision largement déversés par le Nord — en anglais ou en français — vers le Sud soient changés, en fonction d'un échange à double sens, avec une diffusion assurée des valeurs culturelles du Sud vers le Nord et du Sud vers le Sud, des pays arabes et africains faisant partie du Sud-d'autant plus que les produits culturels des pays du Sud sont mal connus des pays du Nord quantitativement et qualitativement.

Cette ignorance tient à ce que les produits culturels ne sont pas inventoriés, peu répertoriés et par conséquent peu disponibles à la connaissance des diffuseurs potentiels pour qu'on aboutisse à cet idéal exprimé dans la lettre document de « l'Union des Associations Internationales » « l'évolution des relations transculturelles au service d'un ordre mondial ouvert à une humanité affranchie et solidaire ».

Dans cet ordre mondial l'ALECSO œuvre positivement ; l'arabe en tant que langue de Culture et de Civilisation, en tant que langue internationale remplit ce rôle d'affranchissement et a